

Lettre à nos frères prêtres

N° 6 - Juin 2000

Lettre trimestrielle de liaison
de la Fraternité Saint-Pie X avec le clergé de France

A VOUS LA PAROLE

Oui, à vous la parole ! Nous n'oublions pas la destinée de cette *Lettre à nos frères prêtres* : être un moyen facile et régulier de communiquer avec vous, évêques et prêtres diocésains de France, nos confrères dans le sacerdoce. Telle est notre volonté, et vous l'avez compris puisque, depuis le mois de mars 1999, date de la première parution, vous avez été près de 1600 à nous avoir répondu. Plus de 200 ont même tenu à soutenir financièrement cette entreprise, et souvent de manière très généreuse. De tout cela, je vous remercie. Vous manifestez ainsi toute l'attention que vous portez à notre démarche.

Pour qu'elle respecte pleinement sa finalité, notre lettre de liaison doit se faire l'écho fidèle de vos interventions, doutes ou questions. C'est pourquoi nous avons voulu aujourd'hui accorder une place toute particulière au courrier des lecteurs. Notre dernier numéro, consacré à l'œcuménisme et à l'accord luthéro-catholique sur la Justification, a en effet provoqué maintes réactions, souvent passionnantes et riches d'enseignements.

Il faut le constater : les réactions ont été vives, quelle que soit la position défendue. Si la force des réponses manifeste combien est actuelle la question de l'œcuménisme, de sa définition comme de son mode d'application, la diversité et le contenu des lettres reçues mettent en lumière des vérités plus douloureuses : il y a là un sujet de profonde division au sein du clergé, voire, en certains cas malheureusement trop fréquents, de déperdition de la foi. Ces lettres affreusement tristes, nous en publierons l'une ou l'autre, comme pour tirer un signal d'alarme : il est urgent de clarifier, à la lumière de la Tradition, les premières notions de l'ecclésiologie, sans quoi l'œcuménisme, au lieu de mener les chrétiens à l'unité de foi, pourrait bien provoquer la lente et inconsciente apostasie d'un clergé fragilisé.

Parmi les lettres reçues, plusieurs nous demandaient la manière dont nous vivions le Jubilé : pourquoi aborder des thèmes théoriques comme l'œcuménisme, semblaient-ils nous dire, alors que nous vivons une année riche de grâces et de moments religieusement forts ? Les pages qui suivent n'ont d'autre ambition que de satisfaire ces interrogations. Car il est vrai que cette année du grand Jubilé est exceptionnelle, et vous savez – je vous l'ai écrit à Noël dernier – comment nous partirons les 7, 8 et 9 août prochain en pèlerinage de foi, de prière et de pénitence, vers la Rome éternelle, vers la Rome catholique, vers la Rome des Apôtres, des martyrs et des saints. Nous irons afin de nous purifier de nos péchés, d'obtenir l'indulgence pour nos fautes et de sanctifier nos âmes. Mais, là, c'est promis, nous prions aussi pour tout un chacun d'entre vous.

Abbé Pierre Marie Laurençon
Supérieur pour la France
de la Fraternité Saint-Pie X

Sommaire

- p. 1 – A vous la parole** par M. l'abbé Laurençon
- p. 2 – Le pape en Terre Sainte : le meilleur et le pire** par M. l'abbé Aulagnier
- p. 4 – La redécouverte des indulgences à Nantes** par M. l'abbé Bonneterre
- p. 5 – Brèves jubilaires**
- p. 6 – Courrier des lecteurs : la question de l'œcuménisme**

LE PAPE EN TERRE SAINTE

Le meilleur et le pire

Mon titre est grave, terrible même. Je l'écris avec « crainte et tremblement », avec effroi même. Qui suis-je ? Ne devrais-je pas mieux me taire et me plonger en prière, comme me le disent certains ? Certes la prière est nécessaire - aujourd'hui plus qu'hier - mais elle ne doit pas nous réduire au silence. La vérité a ses droits. Il faut la dire, la proclamer « à temps et à contretemps », selon le conseil de saint Paul à Timothée, son disciple bien-aimé...

Nous avons suivi le pèlerinage du Saint Père en Terre Sainte avec attention, avec émotion, avec joie même : nous nous réjouissions pour lui de le savoir ainsi pèlerin, avec toute l'Eglise catholique dans son cœur. Oui, comment ne pas se réjouir des paroles très spirituelles qu'il prononça dans les lieux saints ? Sa méditation de Noël dans la grotte de Bethléem est belle : « Comme les bergers et les mages, nous aussi sommes venus trouver l'Enfant enveloppé de langes et couché dans une mangeoire... La joie annoncée par l'ange n'est pas une chose du passé. C'est une joie d'aujourd'hui, l'éternel aujourd'hui du salut de Dieu qui embrasse tout le temps, passé, présent et futur. Parce que c'est toujours Noël à Bethléem, chaque jour c'est Noël dans le cœur des chrétiens. Et chaque jour, nous sommes appelés à proclamer le message de Bethléem au monde entier [...] L'Enfant nouveau-né, sans défense et totalement dépendant des soins de Marie et de Joseph, entouré de leur amour, est la richesse du monde entier. Il est toute la nôtre ». Elles sont belles ces paroles...

Il y eut aussi la belle lettre signée par le Pape au Cénacle. Là, le Christ institua l'Eucharistie et le Sacerdoce. Là, les apôtres ont bénéficié des apparitions du Christ ressuscité. Là, réunis autour de Notre Dame, ils ont reçu le Saint Esprit à la Pentecôte. Et là, en ce 23 mars 2000, le Pape signait sa lettre annuelle aux prêtres pour le Jeudi Saint. Quelle délicatesse ! Jean-Paul II y exprime toute l'affection qu'il porte aux prêtres du monde entier. Voyez : « Je vous écris du Cénacle, repensant à ce qui s'est passé entre ces murs, en cette soirée pleine de mystère... De cette salle sainte, je vous imagine sponta-

nément, dans les parties les plus diverses du monde, avec vos mille visages. En tous, je viens honorer le visage du Christ que vous avez reçu par la consécration, ce caractère qui marque chacun de vous d'une manière indélébile. Il est le signe de l'amour de prédilection qui touche tout prêtre et sur lequel celui-ci peut toujours compter pour aller de l'avant avec joie ou recommencer avec un nouvel enthousiasme, dans la perspective d'une fidélité toujours plus ardente. Aux apôtres du Cénacle sont liés d'une manière toute spéciale ceux qui ont été chargés de renouveler "in persona Christi" le geste que Jésus a accompli au cours de la dernière Cène en instituant le sacrifice eucharistique "source et sommet de toute la vie chrétienne". Le caractère sacramentel qui les distingue, en vertu de l'Ordre reçu, fait que leur présence et leur ministère sont uniques, nécessaires et irremplaçables ».

« Nous, prêtres de la Tradition, sommes heureux de lire ces lignes de Jean-Paul II... »

Nous, prêtres de la Tradition, sommes heureux de lire ces lignes à l'heure de la confusion des ministères. Tout aussi heureux de suivre le Pape, plus intime encore, dans sa contemplation du mystère eucharistique : « Laissons nous transporter par l'élan de contemplation, riche de poésie et de théologie, qui a poussé saint Thomas d'Aquin à chanter le mystère avec les paroles du Pange Linga. Partout où l'Eucharistie sera célébrée, là également, de manière non sanglante, sera rendu présent le sacrifice sanglant du Calvaire, là sera présent le Christ lui-même, le Rédempteur du monde... Redécouvrons notre sacerdoce à la lumière de

l'Eucharistie... Que grandisse, grâce à votre travail apostolique, l'amour pour le Christ présent dans l'Eucharistie. C'est un devoir qui revêt une importance toute spéciale en cette année jubilaire ». Joie pour nous de lire cela, d'entendre le pape rappeler le lien essentiel qui unit le prêtre à l'autel, redire la réalité de la présence réelle ou du sacrifice propitiatoire. Tout cela est beau, nous sommes dans l'action de grâces.

Mais, malheur ! Il y eut la visite historique – ô combien – du Pape à Jérusalem, il y eut sa présence au Mur des Lamentations, il y eut, d'un signe de croix, la bénédiction qu'il donna aux ruines du Temple de Jérusalem. Ces faits et gestes du Vicaire du Christ sont anachroniques, étonnants, surprenants. Nous pensions, en le voyant là, aux paroles que le Christ prononça sur Jérusalem et son Temple. Le Seigneur, adorable, le maudit et en annonça sa destruction, parce que le peuple refusa sa messianité, sa divinité. Le Pape, 2000 ans plus tard bénit ces ruines d'un signe de la croix, du signe du Christ, alors que le peuple de la première alliance n'a toujours pas reconnu le Christ. C'est intolérable. C'est mensonger.

Il faut nous remémorer ces paroles de Jésus au Temple : « Jérusalem, Jérusalem, qui tue les prophètes et lapide ceux qui te sont envoyés, que de fois j'ai voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu. Voici que votre maison vous est laissée solitaire. Car je vous le dis, vous ne me verrez plus désormais jusqu'à ce que vous me disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur... En vérité je vous le dis : il ne restera pas ici pierre sur pierre qui ne soit renversé » (Mt. 23, 39). Et j'entends, en écho, les phra-

ses de l'Apocalypse, décrivant cette Jérusalem nouvelle qu'est l'Eglise : « *Et je vois un nouveau ciel et une nouvelle terre car le premier ciel et la première terre avaient disparu et il n'y avait plus de mer. Et je vois descendre d'auprès de Dieu la ville sainte, la Jérusalem nouvelle prête comme une épouse qui s'est parée pour son époux. Et j'entendis une voix forte qui venait du Trône et qui disait : Voici le Tabernacle de Dieu avec les hommes ; Il habitera avec eux et ils seront son peuple et Dieu sera avec eux comme leur Dieu* ». Telles sont les paroles de Dieu.

Le Pape, lui, devant ce Temple en ruines pour avoir nié la divinité du Christ, devant ces ruines ou presque – c'était à Yad Vashem, tout proche – pria pour qu'enfin se construise un avenir où, entre juifs et chrétiens, il n'y ait plus que « *respect réciproque de ceux qui adorent l'unique Créateur et Seigneur et voit en Abraham le père commun dans la foi* » (D.C. n° 2224 p. 374). Plus un mot de l'unique richesse qu'est le Christ, plus un mot de ce message de Bethléem que le Pape reconnaissait devoir proclamer au monde entier, plus un mot du *Pange lingua* tout à l'heure loué, dont le *Tantum ergo* final réclamait « *que l'ancien sacrifice cède la place au nouveau rite* ». Là, j'ai entendu un tout autre discours : « *L'Eglise catholique souhaite poursuivre un dialogue interreligieux fécond et sincère avec les membres de la foi juive et les fidèles de l'Islam. Un tel dialogue n'est pas une tentative d'imposer nos idées aux autres* » (D.C. n° 2224, p. 377).

Ah ! comme elles sonnent fausement, ces paroles de Jean-Paul II inscrites sur le papier qu'il introduisait dans la pierre du Temple en ruines : « *Dieu de nos pères, Tu as choisi Abraham et sa descendance pour que Ton nom soit apporté aux peuples. Nous sommes profondément attristés par le comportement de ceux qui, au cours de l'Histoire, les ont fait souffrir, eux qui sont Tes fils ; et en Te demandant pardon,*

nous voulons nous engager à vivre dans une fraternité authentique avec le peuple de l'Alliance ». Dire cela, écrire cela, c'est dire et écrire un mensonge. Ecrire que les juifs sont toujours les fils du Dieu d'Abraham, qu'ils ont toujours Dieu pour Père et qu'en cette filiation divine doit être fondée la fraternité universelle, c'est écrire une contrevérité anathématisée par Notre Seigneur lui-même.

Les juifs du temps de Jésus, comme ceux que le Pape a rencontré, s'appliquaient la bénédiction divine (Gen. 12, 2-3) parce qu'ils descendent charnellement d'Abraham. Le Christ et tout le nouveau Testament réfutent cette orgueilleuse erreur : ce n'est pas la descendance charnelle qui sauve. A ces juifs, saint Jean-Baptiste répondit : « *Faites de dignes fruits de pénitence et ne dites pas entre vous : nous avons Abraham pour père car je vous dis que Dieu peut, de ces pierres mêmes, susciter des fils d'Abraham* » (Mt. 3, 9). Il y a donc des fils charnels d'Abraham qui ne sont pas ses fils par la foi et vice versa, saint Paul l'explique : « *Tous les descendants d'Israël ne sont pas israélites, et pour être de la semence d'Abraham, tous ne sont pas fils* » (Rom. 9,7-8).

Quelle est cette foi requise pour être fils spirituel d'Abraham ? Non la reconnaissance d'un Dieu unique – c'est ce que dit le Pape – mais la foi d'Abraham, c'est-à-dire la vertu théologique et surnaturelle qui incluait la foi au Messie. Jésus le précise en s'adressant aux juifs, monothéistes certes, mais qui ne croyaient pas en lui : « *Si vous étiez fils d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham, Mais au lieu de cela, vous cherchez à me tuer... Si Dieu était votre père, vous m'aimeriez, moi aussi, parce c'est de Dieu que je procède et de qui je suis venu... Vous avez pour père le diable et vous voulez satisfaire les désirs de votre père. Si donc moi, je dis la vérité, pourquoi ne voulez-vous pas me croire ? Qui est de Dieu, écoute les paroles de Dieu. Voilà pourquoi*

vous ne les écoutez pas : parce que vous n'êtes pas de Dieu » (Jn. 8, 33-47). De ces paroles, il résulte à l'évidence que les juifs qui ne croient pas au Christ, sont bien les fils charnels d'Abraham mais non ses fils spirituels, héritiers de sa foi et de la promesse ; ils pas Dieu pour Père, puisqu'ils n'acceptent pas le Fils.

Quand les Juifs, qui refusent le Christ Dieu, prétendent croire en l'unique vrai Dieu, ils mentent. Rappelons-nous cet autre passage de saint Jean : « *Qui est menteur sinon celui qui nie que Jésus soit le Messie ? C'est l'antéchrist, celui qui nie le Père et le Fils. Quiconque nie le Fils n'a pas non plus le Père* » (I Jn. 2, 22). Quand Jean-Paul II leur laisse entendre qu'ils adorent l'unique Créateur et Seigneur, il les trompe et leur ment. Ô déroutant pèlerinage que ce pèlerinage du mensonge !

Non, Très Saint Père : nous ne pouvons avoir, comme vous le demandez devant le Mur des Lamentations, « *du respect pour l'identité de l'autre* » quand cette identité consiste à nier la divinité du Christ et donc à le traiter de blasphémateur, Lui qui est la Vérité. Pour nous, nos sentiments sont bien plutôt ceux des apôtres Pierre et Paul. Une douleur immense les envahissait pour la perte de tant d'âmes, à la vue du mystère d'iniquité qui s'accomplissait sous leurs yeux, l'apostasie du Peuple Elu : « *Il est venu chez les siens, et les siens ne l'ont pas reçu* » (Jn. I, 11). La solution de ce drame ne se trouve que dans la reconnaissance de la divinité de Jésus-Christ, et non dans le dialogue conciliaire fondé sur le respect de toutes les positions. « *Jérusalem, Jérusalem, reviens au Seigneur ton Dieu* ». Pour marcher en toute vérité sur les traces du Christ, le pape n'aurait dû avoir d'autre prédication que celle adressée par saint Pierre aux juifs : « *Ravisez-vous et convertissez-vous afin que vos péchés vous soient remis* » (Act. 3, 19). Cette conversion viendra, et sera la gloire de l'Eglise.

Paul Aulagnier, né en 1943, a été ordonné prêtre par Mgr Lefebvre en 1971. Ayant dirigé pendant 18 ans le district de France de la Fraternité Saint-Pie X (1976-1994), il est actuellement basé à Gavrus, près de Caen. Il est le 2° assistant de notre Fraternité sacerdotale.

Abbé Paul Aulagnier,
de la Fraternité Saint-Pie X

UN ELEMENT CONSTITUTIF DU JUBILE : L'INDULGENCE

Une singulière histoire dans le diocèse de Nantes... Là, l'indulgence du Jubilé, "élément constitutif du Jubilé" (Jean-Paul II) primitivement délaissé voire méprisé, est désormais à l'honneur. Quel fut l'élément déclencheur de ce réajustement ? La pratique et la prière des catholiques de Tradition. Récit par M. l'abbé Bonnetterre, prieur local.

L'INDULGENCE JUBILIAIRE

Règles de base des indulgences

L'indulgence plénière, qui ne peut être gagnée qu'une seule fois par jour, est applicable à soi-même ou aux défunts, mais non à un autre vivant. Le gain de l'indulgence plénière suppose : l'état de grâce ; aucun attachement actuel au péché véniel ; la réalisation des œuvres prescrites.

Souvent, parce que nous conservons une certaine attache au péché véniel, nous gagnons une indulgence seulement partielle.

Œuvres à réaliser à pour gagner l'indulgence

- La confession sacramentelle et individuelle ;
- La communion eucharistique, si possible le jour même ;
- Une prière aux intentions du Souverain Pontife (par exemple, un Notre Père et un Je vous salue Marie) ;
- L'œuvre prescrite. Pour le Jubilé, c'est essentiellement la visite de certaines églises :
 - A Rome, l'une des sept basiliques majeures ;
 - Dans les diocèses, la cathédrale ou l'une des églises spécialement désignées pour le Jubilé par l'évêque du lieu.

Dans l'un de ces lieux, il faut : soit participer à une célébration liturgique ; soit participer à un exercice de piété (chemin de croix, chapelet, etc.) ; soit faire une méditation personnelle durant un certain temps, méditation conclue par un Notre Père, un Je crois en Dieu et un Je vous salue Marie.

Au delà des événements qui ponctuent le Jubilé, perdue à travers toute cette année de bénie grâce de choix : les indulgences. En la matière, la bulle d'indiction du Jubilé, le décret de la Pénitencerie apostolique du 29 novembre 1998, *l'Enchiridion indulgentiarum* du 16 juillet 1999, le discours de Jean-Paul II à l'audience du 29 septembre 1999 sont tout ce qu'il y a de plus conformes à la doctrine traditionnelle des indulgences.

A la suite de Mgr Perrier, beaucoup d'évêques de France ont avancé l'argument fallacieux que le pape ne parlait plus "des indulgences" mais "de l'indulgence", pour ramener ainsi l'indulgence au "sacrement de réconciliation" (confession). En confondant ainsi la faute à regretter et la peine temporelle à expier, ils mettaient sous le boisseau la doctrine pourtant si belle des indulgences... Pour sa part, le clergé du diocèse de Nantes adopta la politique du silence. L'évêque, Mgr Georges Soubrier, homme de communication, multiplia les déclarations sur le grand Jubilé. Son initiative principale fut d'organiser pendant l'année jubilaire la rédaction du *Livre des actes des chrétiens au service de l'homme dans le diocèse*

Brèves jubilaires... Brèves jubilaires... Brèves jubilaires

12 mars 2000

- Jean-Paul II fait repentance, au nom de l'Eglise, pour les fautes passées de ses fils. Ce geste est à tout le moins paradoxal : de par la volonté romaine, un retentissement international a été donné à une cérémonie qui, d'après ses organisateurs (Cal Etchegaray), réclame une foi profonde pour ne pas provoquer la perplexité !
- En effet ces pratiques « ne trouvent pas de correspondance univoque dans le témoignage biblique » (Mémoire et réconciliation, p. 40), « on ne rencontre aucun précédent dans toute l'histoire de l'Eglise » (ibid., p. 16). Geste éminemment nouveau donc. Cela suffit-il à le rendre admirable ? D'aucuns y ont lus une grande humilité de la part du Pape.

Pour ma part, j'ai du mal à considérer la noblesse qu'il y a à battre la coulpe sur des prédécesseurs, alors qu'on refuse de se remettre soi-même en cause ; l'Eglise d'aujourd'hui aurait pourtant bien des motifs de le faire... Ce jour me faisait penser aux procès formosiens, où l'on se plaisait à déterrer un cadavre puant pour porter un pauvre jugement humain là où Dieu avait déjà prononcé le sien.

- Une différence cependant : l'anathème est ici jeté de manière aussi imprécise que possible, afin de ne pouvoir être remis en cause. Cela a pour résultat de poser un doute systématique sur le passé : faisons-en table rase, semblent nous dire les hiérarques, jetons l'opprobre sur nos anciens qui ne connaissaient pas le

5^{ème} évangile découvert à Vatican II, celui des droits de l'homme.

- Mgr Magglolini, évêque de Côme, résumera d'une seule parole l'impact de cette journée : « *On finit par donner l'impression que, en se convertissant au catholicisme, on entre dans une bande de vauriens et non dans la communion des saints* » (Figaro du 4 mars)

23 mars 2000 :

- Jean-Paul II signe, au Cénacle, la magnifique lettre aux prêtres pour le Jeudi saint (cf. article de M. l'abbé Aulagnier).

07 mai 2000 :

- Commémoration des témoins de la foi au XX^e siècle. Jean-Paul II rappelle avec justesse combien, « *au cours du XX^e siècle, peut-être plus nombreux encore que*

de Nantes. L'ouverture du Jubilé fut annoncée par des représentations théâtrales de mystères chrétiens. Bref, des idées très sociales, très humaines. L'indulgence du Jubilé ? Une déclaration de Mgr Soubrier dans *L'Hebdo de Nantes* du 23 décembre 1999 manifesta sa réticence, voire son refus : « *Casseroles : Le Jubilé marque une étape du peuple de Dieu en marche dans l'Histoire. C'est l'occasion de mettre les choses au point, parce qu'on traîne pas mal de casseroles. Les indulgences, par exemple, cette dérive mercantile de l'Église. Le Jubilé est un acte de mémoire, mais ce n'est pas de l'ordre du musée, l'Église ne se croit pas au Moyen Âge. Il est un nouveau commencement, une porte sur l'avenir.* »

Ce texte m'était encore inconnu lorsque, le 10 décembre 1999, j'écrivis à l'évêque pour lui demander raison de son silence sur la question des indulgences : « *Monseigneur, C'est le Jubilé de l'an 2000 dans le diocèse de Nantes qui me donne l'occasion de vous écrire. Très attentif à cette année de grâce pour l'Église universelle et pour l'Église qui est à Nantes, je viens aujourd'hui vous faire part de l'inquiétude qui m'habite. Elle concerne l'indulgence ou les indulgences. Le Saint-Père, dans la bulle d'indiction du Jubilé, écrivait que l'indulgence était un des éléments constitutifs de l'événement jubilaire. Il développé ce thème lors de l'audience générale du 29 septembre dernier. Or, c'est avec surprise que je n'ai trouvé aucune information sur ce sujet à Nantes, ni dans les communications de l'évêché, ni dans celles des paroisses. Croyez bien, Monseigneur, que c'est sans esprit de polémique, mais pour le bien des âmes, que je m'adresse à vous. Espérant que vous saurez calmer mon inquiétude, je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'expression de mon plus profond respect.* »

Fort des décisions du pape, et pour protester contre le silence de l'évêque, j'invitais nos fidèles à venir réciter un chapelet à la cathédrale, le soir de Noël. Nous remplîmes la nef centrale, priâmes et chantâmes... à la plus grande surprise et édification (autant que je puis en juger) du curé de la cathédrale, par ailleurs délégué au Jubilé. Je puis assurer que nous reçûmes de grandes grâces ce soir-là, et que depuis, très nombreux sont nos fidèles qui s'efforcent de gagner chaque jour l'indulgence du Jubilé.

Sur ces entrefaites, me parvinrent les textes de bulletins paroissiaux : « *Mais que vient faire dans tout cela la question des "indulgences", une affaire, me semble-t-il, bien périmée ? Oui, certains, comme vous, ont été surpris que le pape reprenne à son compte cette vieille pratique ; Jean-Paul II a tenu, récemment, à en expliquer le sens. Il ne s'agit pas de faire des comptes d'apothicaires : cinquante jours, indulgence plénière, etc. ; tout cela est dépassé. L'indulgence est en fait une affirmation très belle, comme le disait le cardinal Etchegaray dans une interview : "Ce n'est pas une chose, c'est une Personne : le Seigneur est bon et miséricordieux". Le Jubilé nous donne l'occasion de raviver en nous une confiance inébranlable en la miséricorde de Dieu, un Dieu de tendresse qui, depuis le péché, manifeste son amour aux pécheurs que nous sommes tous, par son inlassable miséricorde ; il ne faut pas s'attarder sur les aspects matériels de l'indulgence (telle démarche, telle prière dite) mais penser plutôt "à l'indulgence que Dieu accorde à celui qui se tourne vers lui".* » Connaissant quelque peu le curé qui rédigea ces lignes, je lui écrivis pour le reprendre fraternel-

Brèves jubilaires... Brèves jubilaires... Brèves jubilaires

dans les débuts du christianisme, ont été ceux qui ont témoigné de la foi au milieu de souffrances souvent héroïques. »

• L'exemple de Mgr Joan Suci (1907-1953), évêque gréco-catholique de Roumanie, est impressionnant d'amour pour le Christ et l'Église catholique. A son troupeau en passe de persécution, il écrivait : « *Le Vendredi Saint est arrivé pour l'Église Roumaine unie ! Maintenant, chers fidèles, nous avons l'occasion de montrer si nous appartenons au Christ ou si nous sommes du côté de Juda, le traître... Ne vous laissez pas tromper par des paroles vaines, mais restez fermes dans la foi par laquelle vos parents et vos ancêtres ont versé leur sang... Nous ne pouvons vendre ni le Christ ni l'Église.* »

• Mais, ô drame, la cérémonie ne consiste pas à porter sur les autels cet authentique martyr, mais à canoniser l'œcuménisme. On évoque alors différents "témoins" de toute confession, tous "modèles" d'ouverture œcuménique et interreligieuse. Serait-ce là le nouveau code de sainteté ?

• Exemple typique, le pasteur Dietrich Bonhoeffer, écrivant un poème d'une triste platitude : « *Chrétiens et païens, les hommes vont à Dieu dans leur misère et demandent du secours, du bonheur et du pain, demandent d'être sauvés de la maladie, de la faute et de la mort, tous font cela, tous, chrétiens et païens. Dieu va vers tous les hommes dans leur misère, Dieu rassasie leurs corps et leur âme de son Pain. Pour les chrétiens et*

les païens, Dieu souffre la mort de la croix et son pardon est pour tous, chrétiens et païens ». Bien curieuse, cette foi donnée en exemple... Ce n'est pas pour elle que je donnerai ma vie !

13 mai 2000

• Joie immense : Jean-Paul II béatifie les petits bergers de Fatima, Jacinthe et François. Mgr Martins explique le geste : « *Une confirmation et un nouvel élan pour le mouvement religieux né après les apparitions de la Vierge* ». Nous voilà dans l'action de grâces, et dans l'attente de la publication du troisième secret.

18 mai 2000

• En ce jour de l'anniversaire Jean-Paul II, toutes nos prières vont au Pape.

lement. Il me répondit le jour même ; puis ce fut, le 3 janvier 2000, la réponse de Mgr Soubrier à ma lettre du 10 décembre 1999. Dans les deux cas, on déclarait adhérer à la doctrine traditionnelle des indulgences, mais cela n'entraînait pas encore l'obligation ou l'engagement de s'en faire l'écho dans le diocèse. Cependant, le bulletin du prieuré réservé à l'Indulgence et l'enregistrement d'une conférence faites à nos fidèles sur ce thème commençait à circuler dans le jeune clergé, et de là aux fidèles. Le dimanche 16 janvier, en la fête de saint Marcel, nos prières et démarches avaient enfin pleinement abouti. L'évêque et le curé précité publiaient des textes parlant explicitement et clairement des indulgences. Le curé, en particulier, déclarait : « En confessant ses péchés, le croyant reçoit vraiment le pardon ... Mais il reste certaines conséquences du péché dont il est nécessaire de se purifier ... Par l'indulgence accordée au pécheur repentant, est remise la peine temporelle pour les péchés déjà pardonnés ... Tout péché, même véniel, entraîne un attachement malsain aux créatures, qui a besoin de purification, soit ici-bas, soit après la mort, dans l'état que l'on nomme purgatoire. »

L'information, la prière et un brin de polémique avaient stimulé la conscience des autorités ecclésiastiques locales. Mgr Soubrier avait rangé ses « casseroles », parlait des indulgences et invitait les fidèles du diocèse à venir à la cathédrale, en groupe, en famille, ou individuellement. Depuis, plusieurs paroisses nantaises ont répondu à cet appel, en venant en groupe constitué. Je pense qu'au pied de l'autel cathédral, elles ont aussi prié pour ceux qui ont contribué à la propagation dans le diocèse de Nantes de cette pratique indulgenciée.

Didier Bonnetterre, né en 1954, a été ordonné prêtre à Ecône en 1977. Il est l'actuel prieur du Prieuré saint Louis à Nantes, poste qu'il occupe depuis maintenant seize ans.

Abbé Didier Bonnetterre,
de la Fraternité Saint-Pie X

COURRIER DES LECTEURS

Ce sont quelque 150 prêtres qui nous ont répondu suite à l'envoi du dernier numéro consacré à l'œcuménisme et à l'accord sur la justification. Les réactions sont souvent vives et passionnées, d'un côté comme de l'autre. Cette diversité et cette force des réponses montre déjà une chose : la question de l'œcuménisme est éminemment actuelle et, si celui-ci a pour but l'unité des chrétiens, son premier effet demeure la division du clergé.

LETTRE TROP THEOLOGIQUE

C'est en effet un reproche qui m'a souvent été fait : « Ces querelles de clercs m'ennuient et me dépassent. J'ai lu par respect pour l'expéditeur, mais ne souhaite plus rééditer cet effort ». Ou encore : « Quelle déception de lire votre analyse pointilleuse, sourcilleuse et soupçonneuse de la Déclaration commune sur la justification ! Les notes et les raisonnements sont tellement aiguisés et pointus qu'on en sort blessé, lacéré et désespéré ! Ma conclusion ? Ne vous coincez pas dans le concile de Trente, ni dans les textes négatifs et prudentiels du Magistère. Lisez à genoux Vatican II, en particulier Unitatis Redintegratio. » Un prêtre, lui-même professeur en séminaire, tente de m'expliquer la chose : « Je vous écris au sujet de la lettre n° 5 reçue ces jours derniers. Non pas

sur le fond, qui est excellent, argumenté, nuancé ; mais sur la forme. J'ai peur que cela ne vole un peu haut. Comprenez ce que je veux dire. Nous avons fait peu d'études (la plupart ignorent le latin par exemple) ; même si elles sont interminables, on ne nous a pas appris grand chose, et beaucoup de confrères auront du mal à comprendre ce que vous pointez dans l'accord sur la justification. On ne nous a jamais cité de textes pontificaux antérieurs à Vatican II. Léon XIII et Pie XI nous sont inconnus. Plus grave, certains ont été dans des séminaires universitaires (Rome, Lyon...) et croient savoir. Je ne le dis pas méchamment (ce serait plutôt avec tristesse) mais mes confrères seront en grande majorité dépassés par cette 5^e lettre. Je crois que vous avez des difficultés à apprécier (et comment le pourriez-vous ?) notre misère intellectuelle :

on a programmé notre appauvrissement intellectuel. »

POUR UN ŒCUMENISME DE RETOUR

Cependant, plus d'un ont apprécié notre regard irénique, mais sans concessions, sur cette Déclaration Commune : « Ce petit mot pour vous remercier de la Lettre à nos frères prêtres qui vous m'envoiez régulièrement, et particulièrement de la dernière relative à la Déclaration commune sur la Justification qui ne manque pas de pertinence. Que Dieu vous garde ! »

Voici ce que m'écrit un théologien, riche de 15 ans d'enseignement dans une des plus grandes universités romaines : « Dans les différents textes que vous avez relevé, il y a des équivoques et des imprudences, des choses inadmissibles. Je note en premier lieu les déclarations du Mgr Kasper,

et regrette vivement qu'il ait été nommé secrétaire du Conseil pontifical pour l'Unité des chrétiens. Equivoques également inadmissibles chez le Cal Cassidy... Il faut mettre au clair entre nous (vous et moi) et les œcuménistes qui ont actuellement la parole, que le mot "retour" reste justifié. Je pense que cette notion de retour, qui paraît imbuvable aujourd'hui, contient une des démarches incontournables par rapport aux négations qu'ont faites les Eglises sé-

« Merci de critiquer si justement – et si respectueusement, j'ose l'affirmer –, la liturgie pontificale. Ce que vous écrivez devait être dit, et vous étiez les seuls à pouvoir le faire publiquement. »

parées. » Même s'il ne m'épargne pas sur tel ou tel point plus secondaire, il reconnaît avec moi la volontaire pauvreté théologique de l'accord sur la justification : « *Le texte de la déclaration commune aurait pu être meilleur théologiquement : on aurait pu faire appel à des formules bibliques aussi nettes que l'expression grâce habituelle, comme celle-ci : "Je vous donnerai un cœur nouveau, un esprit nouveau" (Ez. 36, 26-27) ».*

IL N'Y A PAS A REFLECHIR !

Dans l'éditorial, M. l'abbé Lauro, après avoir évoqué les images très œcuméniques du 18 janvier dernier, écrivait : « *Par delà ces moments médiatiquement forts, il nous faut réfléchir* » Un prêtre a renvoyé cet éditorial, le paraphant ainsi : « *Il n'y a pas à réfléchir ; admirons. Je me refuse à lire vos articles* ».

REPONSE : Si brutale qu'elle soit, cette réponse a une part de vrai. A sa manière, elle rappelle que ce type d'œcuménisme n'est qu'une praxis : un geste plutôt qu'une pensée, un acte et non la pensée de l'Eglise. Il n'y a donc pas à réfléchir : une pensée se réfléchit pour devenir sienne, un acte se juge : on l'admet ou on le rejette, en bloc. Jean-Paul II a ouvert la porte sainte avec Athanasios et Georges Carey, il a glissé sa *Teshou-*

va dans un interstice du Mur des Lamentations. Ce ne sont là que des actes, qui n'engagent donc que la conscience de celui qui les pose, fût-il Pape ; nullement celle du chrétien, car en ces actes, il n'y a aucune exposition de la pensée de l'Eglise, aucun magistère, n'en déplaie au prêtre qui m'écrit : « Pour qui vous prenez-vous ? S'il y a des gens bien mal placés pour nous parler d'unité et d'œcuménisme, ce sont des gens comme vous qui vivent allègrement dans le schisme.

Avouez qu'un vrai catholique est celui qui suit le pape et qui lui obéit, et non celui qui prête l'oreille à vos élucubrations du n° 5 » De telles lignes m'attristent : obéissance aveugle, plutôt que regard de foi...

PASTORALE DE SPECTACLE ?

Ce regard de foi est nécessaire, sous peine de réduire ces actes à une simple pastorale de spectacle. Car de tels actes, s'ils ne sont pas en eux-mêmes l'exposition de la pensée de l'Eglise, demeurent néanmoins le fruit d'une pensée, laquelle doit être jugée à la lumière de la pensée de l'Eglise : il faut réfléchir ces actes importants à la lumière de la foi. Ces gestes favorisent-ils ou non la propagation de la foi catholique ? J'ai montré, dans le numéro précédent,

comment la praxis actuelle tournait à son détriment. Ces articles sont à relire, à méditer, même s'ils sont quelque peu ardu. Nombre de lettres reçues viennent appuyer mes dires : nous y constatons combien, même chez les prêtres, cet œcuménisme dissout la foi catholique en un vague humanisme : « *Le problème de la Justification est-il important ? Qui est sans péché ? Personne, hors Jésus et la Vierge Marie. L'important c'est l'amour, l'amour entre les hommes.* »

ABATTONS LES MURS QUI NOUS SEPARENT

Un autre argument : « *Cette marche vers l'unité des chrétiens, dont tu critiques les plus récentes manifestations, est pourtant bien nécessaire, et ne doit que s'amplifier ! Tu sais, comme moi, que les divisions entre chrétiens ont été et sont toujours obstacles à l'évangélisation du monde païen ! Au lieu de nous replier chacun derrière nos murs et nos certitudes, abattons les obstacles qui nous séparent, les plus importants étant l'ignorance mutuelle et la sclérose de nos habitudes, fussent-elles liturgiques ou théologiques. Alors prions, regardons, contemplons les exemples de foi et d'amour donnés tout au long des derniers siècles par les chrétiens catholiques, protestants, orthodoxes ou anglicans. Ils nous ramènent tous à l'évangile du Christ ressuscité et*

Nous formons un seul corps

Le dialogue interreligieux et l'unité catholique

Actes du colloque de Paris du 16 mars 1999,

sous la direction de l'abbé Christophe HERY,

avec la participation de fr. Serges-Thomas BONINO, o.p., du Père Michel LELONG, père blanc, et de l'abbé de TANOUÄRN, de la Fraternité Saint-Pie X.

Pour la première fois, des catholiques appartenant à des courants opposés et réputés inconciliables se sont rencontrés, non pour minimiser les déchirures mais pour confronter leurs points de vue, sans concession, avec passion, avec un zèle partagé pour la Maison du Seigneur. Le résultat d'un tel choc est surprenant : sans jamais sacrifier aux facilités des recentrages religieusement corrects, chacune des interventions manifeste une même exigence et une même liberté. Tous ont montré combien un débat de fond – possible – serait régénérateur pour l'Eglise.

François-Xavier de Guibert, fév. 2000, coll. Débats dans l'Eglise, 100 F.

peuvent nous élever, donc nous rapprocher. »

REPONSE : Au delà de la résonance des mots, il faut préciser ce que l'on entend par foi et amour. Dans la prière, l'objet premier de mon regard n'est pas les belles actions des hommes, mais Dieu, un et trine, avec lequel je peux rentrer en contact vivant et vivifiant par le moyen des vertus théologiques, dont la foi et la charité. C'est en cela que consiste le formel de l'Evangile apporté par le Christ : la vie éternelle, qui consiste à connaître (foi) et à aimer Dieu (charité) tel qu'Il est, peut commencer dès ici-bas (espérance) pour chacun de nous. Le Christ est venu apporter ce salut, nous le révélant, nous le rendant accessible en Lui, par son mystère rédempteur. Tel est l'unique Evangile que je connaisse, prêché par Notre-Seigneur dès avant sa résurrection. Je ne sais donc ce qu'est l'évangile du Christ ressuscité. Je crains fortement d'y lire, à travers l'annonce de cet Homme qui ne meurt plus, une proclamation de la dignité de l'Homme, de tout homme puisque le Christ aurait racheté tout homme, de l'Homme au service duquel se seraient adonnés ces nouveaux saints, protestants, orthodoxes ou anglicans... Mais c'est là une autre histoire, car c'est là un autre évangile ! Que cet évangile réclame que soient abattu les obstacles séparant l'homme de l'homme, je n'en doute pas. Mais ce n'est pas là l'Evangile annoncé par le Christ.

SENTIERS DE RANDONNEE, OU VARRAPPE ?

Voici une dernière lettre reçue, relevant plus du dialogue interreligieux que de l'œcuménisme. Nous la publions cependant, parce qu'elle reflète une pensée aujourd'hui commune : « *Si vous m'accordez de prendre la liberté d'utiliser une parabole, je dirais volontiers que tous les croyants qui cherchent avec un esprit droit la vérité sont comme les randonneurs qui gravissent la montagne spirituelle. Tous ne suivent pas les mêmes voies. Certaines sont plus difficiles que d'autres. Je pense que Jésus-Christ, le Chemin, est la voie la plus facile car elle est offerte et accessible à tout homme à commencer par celui qui a du mal à marcher, le pécheur qui a besoin de l'aide de Dieu. Mais d'autres utilisent d'autres voies car eux aussi ont entendu le murmure de Dieu qui les appelle : ils sont partis de là où ils étaient en utilisant les techniques qu'ils ont apprises dans leur tradition. Ils ont d'autres spécialités dans leur pratique de la montagne spirituelle : la méditation telle ou telle technique de prière, et autres livres que la Bible écrits par d'autres grands alpinistes-croyants qui ont su avancer et mettre au point des techniques d'escalade. Ça peut-être plus long, plus difficile, mais pourquoi pas ? Ils n'ont pas pris le Chemin, mais ils ouvrent des voies comme les alpinistes qui délaissent le sentier utilisé par la majorité des randonneurs pour affronter la montagne et se rapprocher du sommet. Ils peu-*

vent apprendre à adorer en Esprit et en Vérité en suivant fidèlement et laborieusement la voix qui les attire vers les cimes et la vraie liberté : là, ils découvriront que toute la beauté de la montagne nous est donnée par le Fils par qui tout a été fait, de qui tout vient. Ils n'en seront que plus reconnaissants au Créateur qui ne leur aura pas refusé l'aide de son Esprit. »

REPONSE : Si cette parabole est bucolique, elle est malheureusement aux antipodes de la foi catholique. Celle-ci nous apprend que Dieu ne se donne que *dans* et *par* la médiation de Jésus-Christ : « *Nul ne va au Père sinon par moi* » (Jn. XIV, 6) ; elle nous dit également que Jésus-Christ ne se donne que *dans* et *par* l'Eglise, que *dans* et *par* les dogmes et les sacrements de l'Eglise. Ce mystère de l'Incarnation de Dieu est au centre du Christianisme ; le refuser, c'est refuser le Christ. J'aimerais rapporter ici des propos du Père Bonino, o.p., que je partage entièrement : « *Je suis convaincu qu'aujourd'hui, la confession ou la négation de la divinité de Jésus-Christ passent très concrètement par l'affirmation ou la négation de sa médiation universelle dans l'ordre du salut* ». Aussi, combien m'est-il douloureux de lire ces lignes sous la plume d'un prêtre en fonction dans l'Eglise catholique. Qu'il soit assuré de mes prières à ses intentions, afin qu'il redécouvre le Christ et ne prêche plus qu'une seule chose, « *Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié* » (I Cor. II, 2).

Lettre à nos frères prêtres

Cette lettre se veut avant tout être un organe d'échanges avec les prêtres de l'Eglise de France. Puisque tout échange se doit d'être réciproque, nous lirons avec joie vos réactions. N'hésitez donc pas à nous écrire, en adressant toute correspondance à :

Lettre à nos frères prêtres, Abbé P. de La Rocque, Maison Lacordaire, 21150 Flavigny.

Bulletin d'abonnement

Prix au numéro : 15 francs ; Abonnement annuel (4 numéros) : 50 francs – pour les prêtres : 30 francs

Prénom : Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

- Je m'abonne à la lettre ; je verse donc la somme de 50 Fr.
- Je parraine prêtres pour leur abonnement annuel ;
Je verse donc la somme complémentaire de Fr.

Règlement à l'ordre de « SCSPX, Lettre à nos frères prêtres »